

Naïké BOUCHAUT

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION GUYANAISE D'AIDE AUX VICTIMES (AGAV)
7b, rue Madame Lydie Pichevin – 97300 CAYENNE
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024



ASSOCIATION GUYANAISE D'AIDE AUX VICTIMES (AGAV)

7b, rue Madame Lydie Pichevin

97300 CAYENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale le 28/12/2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGAV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.





Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Nous avons porté une attention particulière :

- Au rattachement des charges aux produits de l'exercice et au respect du principe de spécialisation des exercices notamment pour ce qui concerne la prise en compte des subventions reçues par l'association ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la trésorière.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CAYENNE

Le 09 juillet 2025

Pour BH&A AUDIT

Naïké BOUCHAUT

Commissaire aux Comptes Associée



BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	59 174	26 122	33 052	37 765
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	268		268	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 294		7 294	5 544
Total I	66 751	26 122	40 629	43 325
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours				
Créances				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhér., usagers et cpt. Rattachés	1 200		1 200	1 640
Autres créances	669 506		669 506	141 395
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	924 386		924 386	602 351
Charges constatées d'avance	1 884		1 884	5 334
Total II	1 596 976		1 596 976	750 719
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 663 727	26 122	1 637 605	794 044

Rubriques	Montant brut	Montant net N
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser :		
Acceptés par les organismes stat. compétents ;		
Autorisés par l'organisme de tutelle ;		
Dons en nature restant à vendre.		

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autre		
Report à nouveau	187 923	173 242
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 889)	14 682
Situation nette (sous total)	186 034	187 923
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	186 034	187 923
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés	570 973	361 863
Total II	570 973	361 863
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 770	14 432
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	68 328	46 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	797 500	183 644
Total IV	880 598	244 258
Ecart de conversion (passif) (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 637 605	794 044

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	50	50
Ventes de biens et services		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 265	1 413
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 151 617	847 956
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 140	2 260
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	361 863	239 467
Autres produits	5 078	8 575
Total (I)	1 522 014	1 099 721
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	384	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	384	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 034
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total (III)		1 034
Total des produits (I+II+III)	1 522 397	1 100 755
Solde débiteur = Déficit	1 889	
Total général	1 524 287	1 100 755
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	231 958	202 081
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 925	2 666
Salaires et traitements	559 900	408 786
Charges sociales	139 580	94 904
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 634	8 029

Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	570 973	361 863
Autres charges	7 317	7 744
Total (I)	1 524 287	1 086 073
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total (III)		
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)		
Total des charges (I+II+III)	1 524 287	1 086 073
Solde créditeur = Excédent		(14 682)
Total général	1 524 287	1 071 391

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 520	20 325
Bénévolat	6 392	8 913
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES	26 912	29 238
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	20 520	20 325
Prestations en nature		
Personnel bénévole	6 392	8 913
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS	26 912	29 238

ANNEXE

VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Rubriques	Montant début exercice	Affectation du résultat	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	173 242	14 682			187 923
Excédent ou déficit de l'exercice	14 682	-14 682		- 1 889	- 1 889
Situation nette	187 923			- 1 889	186 034
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	187 923			- 1 889	186 034

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION, CONTRIBUTIONS FINANCIERES ET RESSOURCES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés							
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	361 863		361 863			570 973	
Sous total	361 863		361 863			570 973	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Sous total							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Sous total							
TOTAL	361 863		361 863			570 973	

ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS

Comptes	Nature des immobilisations	Montant	Taux d'amortissement	Durée d'amortissement
2181	INSTALLATION CLIMATISATION	1 363	20 %	5 ANS
2181	ISOLATION PHONIQUE DES BUREAUX	1 985	20 %	5 ANS
2181	INSTALLATION STORES	740	20 %	5 ANS
2183	MATÉRIEL INFORMATIQUE	717	33,33 %	3 ANS
2183	MATÉRIEL INFORMATIQUE	567	33,33 %	3 ANS
2184	MOBILIER	549	33,33 %	3 ANS
TOTAL		5 921		

EMPLOIS ET ÉVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Emplois des contributions volontaires en nature - Exercice N	Montant
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	20 520
Prestations en nature	
Personnel bénévole	6 392
TOTAL	26 912

Ressources des contributions volontaires en nature - Exercice N	Montant
Bénévolat	6 392
Prestations en nature	20 520
Dons en nature	
TOTAL	26 912

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'association au 31/12/2024.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'association.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Ingénieurs et cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	12	

PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Créée en 2019, l'Association Guyanaise d'Aide aux Victimes (AGAV), Centre régional d'information sur les droits des femmes et des familles de Guyane (CIDFF), a pour mission première de favoriser l'accès au droit et à la justice en Guyane et développer l'aide aux victimes sur l'ensemble du territoire.

Les missions et champs d'intervention de l'AGAV-CIDFF sont :

- mettre à disposition des personnes toute information à caractère juridique, familial, social, professionnel, économique, éducatif et de santé,
- favoriser l'accès au droit du public par l'accueil, l'écoute, l'information gratuite, et l'accompagnement,
- développer l'aide et l'assistance aux victimes d'infractions pénales et d'accidents sur l'ensemble du territoire guyanais et toute mesure de nature à améliorer la reconnaissance des victimes, notamment leur accès aux droits et à la justice,
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et sensibiliser les jeunes au respect et à l'égalité,
- proposer une aide et un accompagnement aux personnes en situation de prostitution, aux victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le **bilan** de l'exercice présente un total de **1 637 605 euros**.

Le compte de résultat affiche un total produits de 1 522 397 euros et un total charges de 1 524 287 euros, dégageant ainsi un **résultat de (-)1 889 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation des cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

Personnels

L'effectif de l'association au 31 décembre 2024 est de 12 salariés.

Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Contributions volontaires en nature

Les prestations effectuées par les bénévoles sont enregistrées dans le tableau intitulé « évaluation des contributions volontaires en nature » en pied de compte de résultat.

Le nombre d'heures de bénévolat est estimé à 190 h sur l'exercice.

Le temps passé des bénévoles est ainsi évalué en 2024 à 6 392 €.

Mises à disposition gratuites de biens

Les mises à disposition gratuite de biens sont enregistrées dans le tableau intitulé « évaluation des contributions volontaires en nature » en pied de compte de résultat.

Le montant de cette valorisation est ainsi évalué en 2024 à 20 520 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2024 sont estimés à 4 500 €.

Indemnité retraite

L'indemnité de départ à la retraite nécessite un minimum de 10 ans d'ancienneté.

Montant minimum de l'indemnité de retraite en cas de départ volontaire	
Ancienneté du salarié	Montant de l'indemnité
10 ans minimum et moins de 15 ans	1/2 mois de salaire
15 ans minimum et moins de 20 ans	1 mois de salaire
20 ans minimum et moins de 30 ans	1 mois et demi de salaire
Au moins 30 ans	2 mois de salaire

Le salaire pris en compte pour calculer l'indemnité est, selon ce qui est le plus avantageux :

- soit le 12e de la rémunération brute des 12 derniers mois précédant le départ à la retraite,
- soit le tiers de la rémunération brute des 3 derniers mois. Dans ce cas, toute prime ou autre élément de salaire annuel ou exceptionnel versé pendant ces 3 mois est recalculé sur 3 mois. Exemple : pour une prime annuelle de 550 €, elle sera prise en compte à hauteur de 137,50 € ($550 / 12 \times 3$).

CHARGES À PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 448
Dettes fiscales et sociales	43 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	48 539

PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 294	7 294	
Total de l'actif immobilisé	7 294	7 294	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 200	1 200	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	327	327	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	667 555	667 555	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	1 624	1 624	
Total de l'actif circulant	670 706	670 706	
Charges constatées d'avance	1 884	1 884	
TOTAL	679 884	679 884	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 770	14 770		
Personnel et comptes rattachés	31 873	31 873		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 669	34 669		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 785	1 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	797 500	797 500		
TOTAL	880 598	880 598		

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	31 033	4 088		35 121
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 220	1 832		24 053
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	53 253	5 920		59 174
Participations				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts et autres immobilisations financières	5 544	1 750		7 294
Total des immobilisations financières	5 559	1 750		7 309
TOTAL	58 813	7 670		66 483

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	3 711	5 032		8 744
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	11 777	5 602		17 378
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	15 488	10 634		26 122
TOTAL	15 488	10 634		26 122

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
LOCATION LOGICIELS	863	
ASSURANCE	991	
COTISATION	30	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		797 500
TOTAL	1 884	797 500

DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Libellé	Montant
DIRECTION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ	135 500,00
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION DES POPULATIONS	100 928,00
MINISTÈRE DES OUTRE MER	61 000,00
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ	90 000,00
COUR D'APPEL / MINISTÈRE DE LA JUSTICE	110 000,00
FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	75 100,00
AGENCE NATIONALE DU SPORT	13 000,00
POLITIQUE DE LA VILLE	83 500,00
FRANCE TRAVAIL	2 486,26
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE GUYANE	53 682,00
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE	20 000,00
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE	80 000,00
DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT	4 000,00
AGENCE DE GESTION ET DE RECOUVREMENT DES AVOIRS SAISIS ET CONFISQUÉS	225 034,00
FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	7 107,00
FONDATIONS PRIVÉES	30 452,67
AGENCE DES SERVICES ET DES PAIEMENTS	59 827,53
TOTAL	1 151 617

ENGAGEMENTS FINANCIERS

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus NA		
Avals, cautions et garanties NA		
Engagements de crédit-bail NA		
Engagements en pensions, retraite et assimilés NA		
Autres engagements NA		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		